

SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le premier décembre à 20h, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de Bernard MOULIN, Maire.

Présents : Bernard MOULIN, Maire, Robert CLEVENOT 1^{er} adjoint, Emmanuelle DANIERE 2^{ème} adjointe, Sophie GOUTTENOIRE, 3^{ème} adjointe Raymond, VITURAT, Albin COELHO, Catherine DESSEIGNE, Christophe BOUSSAND, Alain COUTAUDIER, Delphine TRONCY.

Absents excusés : Martine DESBOIS (pouvoir à Emmanuelle DANIERE).

Secrétaire de séance : Emmanuelle DANIERE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 3 novembre 2025.

ORDRE DU JOUR

PRESENTATION DU PROJET RALLYE 206 RAID PAR M. MME DUMONT

Le conseil municipal accueille Marlène et Mickaël DUMONT qui ont pour projet de participer du 1^{er} au 11 mars 2025 au rallye 206 raid Maroc, projet à but humanitaire, dans le cadre de l'association « Entre corps et pierre : un duo dans le désert ». Cette aventure nécessite un budget de 7 500 € environ.

Marlène DUMONT, kinésithérapeute à Vougy et Mickaël, conducteur de travaux, habitent à Vougy. Ils vont utiliser la 206 de la grand-mère de Marlène, qui a longtemps habité la commune. Ils ont organisé récemment une vente alimentaire pour financer leur projet, vente qui a très bien fonctionné. Néanmoins, leur budget n'est pas encore bouclé. C'est pourquoi ils sollicitent une subvention de la commune.

Marlène et Mickaël présentent plus en détail leur itinéraire et le détail de leur action humanitaire.

M. le Maire remercie M. et Mme DUMONT pour leurs explications.

Le conseil municipal approuve le compte rendu du 3 novembre 2025.

COMMISSIONS MUNICIPALES

BATIMENTS-VOIRIE : adjoint responsable : Robert CLEVENOT

- La commission voirie bâtiments s'est réunie le 15 novembre dernier pour statuer sur les travaux de réfection du crépi de l'église.

- Une réunion a eu lieu le 26/11 avec l'entreprise PONTILLE et AABT pour faire le point sur les derniers travaux à réaliser à la mairie. Le bandeau de la façade de l'extension sera nettoyé. Les membres du conseil statuent sur le choix de la lisse qui sera rajoutée sur les garde-corps extérieurs des fenêtres de l'étage.

- A l'école, les moteurs des 3 volets roulants de la classe de maternelle ont été remplacés par le fabricant car encore sous garantie.

- Mise aux normes crèche : on attend toujours le devis actualisé pour les barrières extérieures.

- La formation sur le fonctionnement du système de chauffage de la mairie devrait bientôt avoir lieu.

- Aabt nous a alertés sur la nécessité de faire réaliser un test d'étanchéité à l'air de l'extension de la mairie. Deux devis ont été demandés, ces tests étant à la charge de la mairie. Les élus s'étonnent que ces tests ne soient réalisés que maintenant alors que la mairie est en service depuis le mois de juin. Si le test s'avérait négatif, comment ferait-on ? Le 1^{er} devis qui nous a été fourni fait part de la nécessité d'obstruer toute bouche de ventilation ou ouverture. Cela semble difficile à mettre en œuvre.

- Vidéo surveillance : une réunion préparatoire a eu lieu le 26/11. Une visite technique est prévue en janvier. Une caméra sera peut-être rajoutée sur le nouveau mât d'éclairage public devant la mairie.

- Alarme de la mairie : des réglages restent à faire. L'application a pu être installée sur le téléphone de Raymond VITURAT. Il peut également y accéder depuis son ordinateur. La société EATON doit établir une liaison entre la centrale de l'alarme et la baie de brassage. La carte GSM fournie par la commune qui ne convenait pas va être remplacée.

- L'éclairage extérieur de la mairie a été activé. Cependant, il a disjoncté vendredi. Il doit y avoir un problème.

VIE SOCIALE : Adjointe responsable : Emmanuelle DANIERE

- Emmanuelle DANIERE a rencontré la responsable du service petite enfance de Charlieu Belmont Communauté qui a indiqué que les travaux de mise aux normes de la crèche pouvaient être subventionnés à hauteur de 80% par la CAF.

- Le repas de Noël ne sera pas délocalisé cette année et se fera en 2 services. M. Gérard MARTIN a accepté le rôle de Père Noël.

- Dans la cadre du document unique, Emmanuelle DANIERE, rappelle, comme indiqué dans le compte rendu des réunions maire/adjoints, que divers équipements ont été achetés. Ils pourront être subventionnés par le Fonds national de prévention de la CNRACL.

- Emmanuelle DANIERE indique que pour des raisons de sécurité, il a été décidé de mettre une seconde personne à la surveillance de la garderie du soir. Mme NOYE a assuré cette fonction semaine dernière mais à partir d'aujourd'hui, ce sont Mmes GENE BRIER le mardi et Mme TASSART le lundi, jeudi et vendredi qui assisteront Mme HEDIN pendant 1h de 16h30 à 17h30.

- Albin COELHO et Catherine DESSEIGNE sont sincèrement remerciés pour l'aide qu'ils ont apportée à la cantine en l'absence de Mme HULARD la semaine dernière. Le temps des repas est beaucoup plus agréable depuis la réorganisation en deux services, aussi bien pour les enfants que pour le personnel. La cuisine de Ressins a par ailleurs accepté de séparer les plats en 2 pour faciliter la préparation des repas par Mme NOYE.

- Bibliothèque : le nouveau bac à BD a été installé.

- L'animation qui s'est déroulée mercredi salle du Marronnier devant un nombreux public de jeunes enfants a été une réussite qui a récompensé le travail des bénévoles et de la coordinatrice de Charlieu Belmont Communauté.

- Emmanuelle DANIERE donne le compte rendu de la dernière réunion du conseil communautaire.

Une gaine a été prévue sur le chantier de l'ombrière des trois Moineaux afin de pouvoir dans le futur installer une borne de recharge électrique.

Un muret devrait être construit le long de la propriété Bilan, côté RD 482 en prolongement de la voie verte vers la route de Perreux.

Les boues de la station d'épuration vont être évacuées pour un montant de 46 000 € si elles peuvent être épandues dans les champs. Cette opération a lieu tous les 10 à 12 ans.

Les déchets sauvages occupent 2 personnes pendant 3 jours. Pour parer cette nuisance, des caméras itinérantes vont être installées sur les points d'apport volontaires.

Concernant la CTG, le bilan est plus que positif avec la mise en place d'actions comme le transport solidaire, les réseaux de bibliothèques, l'ouverture de France Service et biens d'autres encore. Le prochain contrat sera signé le 11 décembre prochain. Delphine MONTET sera présente.

- Raymond VITURAT a étudié avec Anne-Sophie PHILIBERT, différentes solutions informatiques de gestion de salles. Ainsi, ils ont assisté à 3 démonstrations différentes. Une les a particulièrement intéressés. Il s'avère que c'est aussi la moins chère. Il s'agit du logiciel ROOMING IT, dont la ville de DIGOIN, équipée depuis 1 an et demi, s'est dit très satisfaite.

Le coût d'installation de ROOMING IT est de 624 € HT. L'abonnement annuel est de 720 €. Le conseil municipal donne son accord pour l'achat du logiciel ROOMING IT.

URBANISME : adjointe responsable : Sophie GOUTTENOIRE

3 déclarations préalables ont fait l'objet d'un accord ce mois.

COMMUNICATION : adjointe responsable : Sophie GOUTTENOIRE

Le bon à tirer du bulletin municipal a été validé auprès de l'imprimeur.

DELIBERATIONS

SUBVENTION ASSOCIATION « ENTRE CORPS ET PIERRE : UN DUO DANS LE DESERT » - RALLYE 206 RAID MAROC

N° 62/2025

Sous-Préfecture de Roanne

Après présentation par M. et Mme DUMONT Mickaël de leur projet de rallye 206 raid Maroc en mars prochain, et de leur demande d'aide financière, Monsieur le maire indique au conseil municipal qu'il convient de statuer sur l'attribution d'une éventuelle subvention.

Le conseil municipal est unanime sur l'intérêt humanitaire de ce rallye et souhaite apporter son soutien à cette action.

Après délibération, le conseil municipal décide d'acheter un encart publicitaire sur le véhicule 206 de M. et Mme DUMONT Mickaël pour un montant de 400 €. Ainsi, le blason de la mairie pourra être visible tout au long de cette aventure.

SUBVENTION AU BASKET CLUB DE LA VALLEE DU JARNOSSIN POUR LE REMPLACEMENT DU PANNEAU D’AFFICHAGE DE LA SALLE ALBERT GINET

N° 63/2025

Sous-Préfecture de Roanne

Le conseil municipal a été informé de la demande du basket club de la vallée du Jarnossin qui souhaite remplacer rapidement le tableau d'affichage défectueux à la salle Albert Ginet. Deux devis, comprenant l'installation du matériel, ont été établis :

- Entreprise BODET pour 6 868.80 € TTC sans la fourniture d'une nacelle évaluée à 450 € environ

- Entreprise GRUNEWALD pour 6 948 € TTC

Pour assurer la bonne installation et la garantie du matériel, le choix des dirigeants de l'association s'est porté sur le devis de GRUNEWALD.

Monsieur le Maire explique que le précédent panneau avait été acquis par la mairie directement. Dans le cas présent, on s'orienterait vers un achat directement par l'association de basket, et par l'attribution d'une subvention municipale.

Monsieur le Maire propose un montant de subvention de 3500 €.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité, l'attribution d'une subvention de 3 500 € au BC Vallée du Jarnossin pour l'acquisition d'un nouvel ensemble de panneaux d'affichage salle Albert Ginet

Une convention sera signée avec l'association pour identifier les responsabilités de chaque partie vis-à-vis de ce matériel.

REFECTION DU CREPI DE L’EGLISE - CHOIX DE L’ENTREPRISE

N° 64 /2025

Sous-Préfecture de Roanne

Robert CLEVENOT rapporte la décision de la commission de la voirie et des bâtiments concernant le choix de l'entreprise qui sera chargée de la réfection du crépi de l'église. 3 devis avaient été demandés, aux entreprises BARNAY Jean-Luc, ETS FONTIMPE et MAISONS de A à Z. Cette dernière entreprise n'a pas souhaité répondre à la consultation.

Les deux autres propositions s'élèvent à :

19 127 € HT pour l'entreprise BARNAY Jean-Luc

19 135 € HT pour l'entreprise ETS FONTIMPE

La commission propose de retenir le devis de l'entreprise BARNAY Jean-Luc, beaucoup plus détaillé et aussi le moins-disant,

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise BARNAY Jean-Luc pour la réalisation des travaux de réfection du crépi de l'église d'un montant de 19 127 € HT soit 22 952.40 € TTC.

REFECTION DE LA TOITURE DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE LA SALLE DU MARRONNIER - DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT ENVELOPPE SOLIDARITE

N° 65/2025

Sous-Préfecture de Roanne

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la toiture commune à la bibliothèque et à la salle du Marronnier nécessite une réfection complète et que le devis de l'entreprise LESPINASSE TOITURES a été retenu pour un montant de 24 842.46 € HT soit 28 618.51 €.

Considérant le montant des travaux, le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention du Département dans le cadre de l'enveloppe solidarité 2026.

DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des devis ou avenants de marché qu'il a pris dans le cadre de sa délégation de pouvoirs depuis la dernière réunion de conseil :

Serrure bloc parking salle des fêtes	ADEQUAT	198,00
Formation incendie des agents communaux	DESAUTEL	662,40
Divers mat. adapté à entretien cantine et école /Document unique	HED	307,63
Location rogneuse souche séquoia parc mairie	LOXAM	380,61
Roue maraichère /Document unique	ROANNE TRONCONNEUSE	253,00
EPI bucheronnage / Document unique	ROANNE TRONCONNEUSE	1018,80
Création lien fibre entre école et bat cantine/salle anciens	TSA	107,60/an
Création lien fibre entre mairie et biblio/salle des fêtes	TSA	48,80/an
Mise en commun accès Internet biblio/salles des fêtes	TSA	932,40
Mise en commun accès Internet salle anciens/biblio	TSA	1580,16
Remplacement 3 extincteurs suite vérification annuelle	DESAUTEL	295,20
Acq. 3 Plaques n° maison et 2 plaques nom de rue	KELIAS	237,58
Changement moteur volet roulant école	SAYET Bertrand	478,80

Une décision de virement de crédits sur le budget commune a également été pris :

Chapitre -Article	Montant	Section
10/10222	+ 160.00 €	Investissement
2111/530	-160.00 €	Investissement

QUESTIONS DIVERSES

- Le bloc parking de la salle des fêtes dont la serrure a été remplacée la semaine dernière a de nouveau été endommagé par un véhicule qui a reculé dedans. Il ne sera pas remplacé.

- M. le maire a assisté à la cérémonie de remise de naturalisation qui s'est tenue en sous-préfecture de Roanne et qui concernait un habitant de la commune.

- Emmanuelle DANIERE signale que les barrières situées sur la voie verte entre Vougy et Pouilly ont volontairement été sciées.

- Il semble que le coffret électrique situé sur le parking de la mairie reste souvent ouvert. Robert CLEVENOT ira voir.

- Emmanuelle DANIERE indique que le repas des Anciens aura lieu ce dimanche 7 décembre. 113 convives sont attendus.

- Ressins Village organise en lien avec la BC Vallée du Jarnossin, une vente de foie gras. Emmanuelle DANIERE enverra une information par mail.

- De fortes odeurs émanant de l'évier de la salle des Platanes sont apparues la semaine dernière. Les agents ont été informés.

- Albin COELHO regrette que les entreprises qui interviennent sur le chantier de l'ombrière des Trois Moineaux ne soient pas plus locales. Elles viennent du Forez. Mais ce choix résulte d'un marché public auquel Charlieu Belmont Communauté n'a pu se soustraire.

- Albin COELHO souhaite connaître le motif du rendez vous demandé par Jean-Yves Cucherat à Monsieur le Maire. Le but de Jean-Yves CUCHERAT était d'avoir des explications sur les motifs de refus de son permis de construire à Aiguilly notamment. Cet entretien a permis de lui expliquer que les contraintes d'urbanisme ne touchent pas seulement les terrains dont il est propriétaire mais toute la zone inondable. Une implantation de son projet en zone de crue à 5000 m³ au lieu de 3000 m³ aurait pu lui permettre d'avoir une autorisation.

- Alain COUTAUDIER a assisté au comité déchets le 20 novembre dernier. Quelques chiffres : le coût des déchets abandonnés est estimé à 30 000€ par an. Les dépôts sauvages sur les points d'apport volontaire mobilisent 2 employés pendant 3 jours.

- Christophe BOUSSAND a remarqué que la bouche d'incendie au Roseil était parfois ouverte.

- Sophie GOUTTENOIRE demande si le secrétariat a reçu des réclamations par rapport aux factures de la Roannaise de l'Eau que les administrés ont reçues récemment. Les remarques concernent plutôt le fait que les gens n'ont pas pris acte du passage de Suez à la Roannaise de l'eau pour lequel une information avait été faite en mai dernier. Du coup, la mensualisation n'a pas été reconduite pour le second semestre 2025 et les personnes se retrouvent avec une note à payer en une seule fois en décembre. Sophie GOUTTENOIRE regrette l'augmentation qu'a subi sa facture.

- Emmanuelle DANIERE fait part de la demande des secrétaires qui souhaitent fermer physiquement la mairie le jeudi après-midi afin de pouvoir se consacrer à des tâches pour lesquelles il est nécessaire qu'elles ne soient pas dérangées. Le standard téléphonique serait également fermé. Le jeudi est une demi-journée les moins fréquentée par le public et cela ne devrait pas poser trop de problème. Le conseil municipal ne se prononce pas vraiment sur ce sujet.

- Bernard MOULIN évoque le litige qui oppose la commune à M. CHAMPMARTIN qui vient d'acquérir une maison chemin du Crêt d'Aiguilly et qui a constaté que des tuyaux appartenant à la commune passaient sur son terrain. N'ayant relevé aucune servitude dans son acte notarié, M. CHAMPMARTIN exige une mise à jour ou la réalisation de travaux modificatifs pour évacuer les eaux. Cette situation existant depuis plusieurs décennies, Bernard MOULIN prendra conseil auprès de l'AMF avant qu'une décision soit prise.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22h50.

ONT SIGNÉ AU REGISTRE

Le Maire, Bernard MOULIN

Emmanuelle DANIERE, secrétaire